

JUIFS ET PAÏENS DANS LE MONDE GRÉCO-ROMAIN

*Mireille Hadas-Lebel **

RESUMO: O anti-semitismo existiu na sociedade pagã antes de desenvolver-se no seio do cristianismo? Os judeus, cujo monoteísmo os isolava do meio ambiente, constituíram frequentemente minorias ameaçadas entre os pagãos; no entanto – e apesar de suas revoltas contra Roma – seu culto recebeu a proteção das leis romanas até o começo do império cristão. A imagem do judeu na literatura greco-romana que aparece a partir do III século está bem longe de ser uniformemente negativa. No I século, é preciso distinguir a irritação dos romanos tradicionais diante do proselitismo judeu e as calúnias dos Alexandrinos suscitadas pela pretensão dos judeus à cidadania. Apesar do conflito religioso fundamental, não há nada da obsessão criada mais tarde pelo ódio teológico.

PALAVRAS-CHAVE: Antigüidade Greco-Romana, judaísmo, racismo, anti-semitismo, religião.

L'étude des relations entre Juifs et païens dans l'Antiquité a souvent été abordée sous l'angle de l'antisémitisme. De quand date l'antisémitisme? Peut-on dire à propos des quelques textes grecs ou latins qui présentent les Juifs sous un jour défavorable, "qu'il n'est presque pas une note de la cacophonie médiévale et moderne qui ne soit perceptible dans le chœur des écrivains anciens"(S. W. Baron)? Ou doit-on convenir avec Jules Isaac que l'antisémitisme a des racines chrétiennes? Telle est la problématique qui domine, pour des raisons aisément compréhensibles, depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle a été développée dans d'importants ouvrages auxquels nous ne pouvons que renvoyer.

L'usage même du terme d'"antisémitisme" est-il approprié s'agissant de l'Antiquité? Ce terme, surgi en Allemagne en 1879, suppose l'apparition de la notion de "sémitisme" et donc la théorie des races, extrapolée au 19^e siècle à partir des découvertes de la philologie. Tout en étant parfaitement conscients de l'anachronisme que constitue l'usage de ce terme, d'aucuns l'appliquent néanmoins aux périodes antérieures au 19^e siècle, considérant que

* Institut National des Langues et Civilisations Orientales – Paris

1 Voir notamment les ouvrages de R. RUETHER, V. NIKIPROWETZKY, J. GAGER cités dans la bibliographie.

la chose a existé bien avant le mot. Le terme d'"antijudaïsme", que d'autres voudraient lui substituer en toute rigueur, est parfois réservé au conflit théologique qui oppose christianisme et judaïsme², à l'exclusion de toute dimension économique, sociale, politique ou raciale, bien que la haine théologique ait inévitablement des conséquences sur ces divers plans.

Cet article, venant après tant d'études sur le sujet, se propose d'examiner le regard des nations sur Israël. Dans la variété des attitudes observées, y en a-t-il qui puissent se comparer à l'antisémitisme moderne?

Minorités menacées

Le caractère prétendument éternel d'un antisémitisme qui serait "aussi vieux que le judaïsme même" est souvent mis en relation avec le monothéisme. C'est parce qu'Israël place sa foi en un Dieu unique qu'il se sépare des nations. Encore lui faut-il beaucoup de temps pour affermir sa croyance: toute l'histoire des Hébreux depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone peut être lue comme la lente et chaotique progression de l'idée d'un Dieu immatériel chez un peuple qui n'aspire qu'à adorer les divinités de ses voisins.

Après la destruction du premier Temple (-586), le retour d'exil et la restauration du Sanctuaire confortent la foi des descendants des Judéens exilés – c'est-à-dire des Juifs (du latin *Judaeus*). Désormais le monothéisme est fortement ancré dans leur conscience et ils s'efforcent de se protéger de la contagion idolâtre sur le plan des moeurs. C'est ainsi qu'Israël devient "un peuple qui demeure à part" (Nombres XXIII,9). Ce particularisme ne manque pas d'être vivement ressenti par leurs voisins, surtout là où les Juifs vivent en minoritaires parmi d'autres nations. L'antagonisme religieux, même s'il subsiste quelque temps sans violence, risque toujours de dégénérer en conflit, au détriment de la minorité, plus vulnérable.

La première note de ce qui ressemble à de l'antisémitisme moderne se fait entendre dans le livre d'Esther. Dans le vaste empire d'Assuérus qui ne compte pas moins de cent vingt sept provinces, les Juifs ne sont qu'un peuple parmi d'autres, avec "sa langue et son écriture" (III,12); mais leur religion leur interdit la prosternation devant les puissants de ce monde. Le conflit religieux tourne au politique; quand Aman dénonce au roi ce peuple "dispersé", qui vit à part dans les provinces du royaume, il insiste sur son

2 Cf. GAGER, *op. cit.*, pág. 8.

insoumission: "ils n'observent pas les lois du roi" (III,8). La violence de la haine causée par un événement isolé (le refus de Mardochee de se prosterner devant Aman), la généralisation de cette haine à tout une catégorie d'individus et la volonté d'extermination qui s'ensuit, donne des arguments aux tenants de l'existence d'un antisémitisme aussi vieux que le judaïsme lui-même. Cependant, il ne faut pas oublier que le livre d'Esther est un écrit juif, que les paroles mises dans la bouche d'Aman sont imaginaires, qu'il n'existe aucune trace historique de ce qui, aux yeux des Juifs, est le récit d'un miracle. Il est probable que les exilés de Judée dispersés dans l'empire perse aient çà et là rencontré quelque hostilité, comme toute minorité aux coutumes spécifiques, mais la protection des autorités a toujours joué.

Sans remonter jusqu'au récit de l'Exode, l'Égypte est un pays où une minorité juive toujours menacée, disparaît et se reconstitue périodiquement. Des archives du 5^{ème} siècle retrouvées sur le site d'Eléphantine (Assouan) permettent de retracer la vie d'une garnison juive installée là par le pouvoir perse³. Après une ère de relative sécurité, le temple juif, qui y avait été élevé, est détruit par la populace à l'instigation des prêtres égyptiens: dans un pays où le culte animal était répandu, le sacrifice d'agneaux à l'occasion de la Pâque ne pouvait apparaître que comme un sacrilège. Le conflit religieux est ici le détonateur mais il se superpose à un conflit politique l'hostilité envers le pouvoir perse et ses agents.

Dans l'Égypte ptolémaïque où ils furent généralement heureux, les Juifs connurent également une alerte. Selon une légende vivace parmi eux, le roi Ptolémée IV Philométor (-221-204)⁴ – ou plus vraisemblablement Ptolémée Physcon (-145-116)⁵ – pour se venger du général juif Onias qui, lors d'une querelle dynastique, ne l'avait pas soutenu, réunit tous les Juifs, femmes et enfants compris, et les livra ligotés à un troupeau d'éléphants préalablement éivrés. Or, ceux-ci, au lieu de les piétiner, se précipitèrent sur leurs ennemis. Une fête spéciale était célébrée dans la communauté d'Alexandrie en commémoration de ce miracle. Ici, la source de la persécution est donc plutôt présentée comme politique.

Cependant, encore au début du XI^{ème} siècle C.E., le conflit entre le monothéisme juif et la zoolâtrie égyptienne alimente l'hostilité réciproque. Le philosophe juif Philon d'Alexandrie stigmatise fréquemment l'"athéisme"

3 Cf. J. MELEZE, *Les Juifs d'Égypte*, pp. 37 et sq. et pp. 115-116.

4 Selon le livre III des Maccabées.

5 Selon Flavius Josèphe dans le *Contre Apion* II, 51-55. MELEZE, J. (*op.cit.*, p. 121) estime que "la concision de Flavius Josèphe confère à sa version une crédibilité que ne semble pas mériter le pathos romantique du III^{ème} livre des Maccabées".

égyptien car vénérer des bêtes nuisibles comme le crocodile n'est pas de la piété. Sur cette opposition religieuse se greffe un ressentiment social lorsque les indigènes égyptiens voient les Juifs se ranger du côté du pouvoir grec puis romain dans leur pays, et ensuite lorsque les Grecs d'Égypte, désormais dominés par Rome, s'aperçoivent que ces Juifs devenus très hellénisés prétendent avoir droit de cité à Alexandrie.

En 38 éclate dans cette ville un véritable pogrom qui est le résultat de toutes ces tensions accumulées. Les excès de la population sont encouragés par le préfet romain Flaccus qui espère rentrer en grâce auprès de Caligula, en sévissant contre les seuls habitants de l'empire qui refusent irréductiblement le culte impérial.

La protection des lois:

Loin d'être hostile aux Juifs qu'elle ne rencontre pas avant le II^{ème} siècle, Rome a signé en -161 un traité d'amitié et d'alliance avec Juda Maccabée qui menait la révolte contre la domination de la Syrie séleucide. Les Juifs n'eurent finalement pas besoin de l'aide romaine pour recouvrer leur indépendance. Ils continuèrent d'entretenir de bons rapports avec une Rome encore lointaine et le traité fut renouvelé périodiquement. Au moment de la grande expansion romaine en Méditerranée orientale, Pompée profita d'une querelle dynastique pour prendre Jérusalem (en -63) et confier la Judée au prétendant qu'il soutenait, Hyrcan II, entièrement manipulé par un Iduméen⁶, Antipater. Rome domine désormais indirectement le pays par l'intermédiaire de ses hommes-liges, Antipater puis son fils Hérode qui prend le titre de roi en -40. Du moins ceux-ci savent-ils lui expliquer les susceptibilités religieuses de leur coreligionnaires de la diaspora. C'est ainsi qu'en -46 Jules César édicte une série de décrets protégeant le culte juif, confirmés plus tard par Auguste, et appliqués partout où il y a des Juifs.

La diaspora juive est dès cette époque considérable. Alors qu'il n'y a pas plus d'un million d'habitants (et vraisemblablement moins) en Judée même, on évalue à six ou sept millions le nombre d'habitants de l'empire romain (un sur huit ou un sur dix) qui se proclament Juifs⁷; parmi eux, un nombre croissant de prosélytes. Les décrets romains autorisent les Juifs à se

6 Les Iduméens, habitants des steppes du Sud, avaient été convertis au judaïsme par Jean Hyrcan en -129.

7 JUSTER, J. *Les Juifs dans l'empire romain*. Paris, 1914.

reunir pour célébrer leurs fêtes ou à exporter leur contribution (un demi-sicle par mâle de plus de vingt ans) au Temple de Jérusalem alors que le droit de réunion et l'autorisation d'exportation d'argent sont strictement limités par ailleurs⁸; ils les dispensent du service militaire afin qu'ils n'aient pas à profaner le sabbat et les lois alimentaires, les relèvent de toute obligation à comparaître en justice le sabbat et les jours de fête, leur permettent de recourir à leur propre juridiction pour leurs affaires⁹. C'est bien là la preuve que l'on veut ménager une minorité assez importante pour risquer de créer des troubles.

Quand, à la suite des exactions des procurateurs romains et dans une atmosphère d'effervescence messianique, éclate en + 66 la grande révolte des Juifs contre Rome, on assiste dans plusieurs cités à des déferlements populaires anti-Juifs. Mais, à la veille de la révolte contre Rome, ce furent souvent les Juifs qui prirent l'initiative des hostilités, comme à Césarée¹⁰ ou à Scythopolis (Beth Shéan) et surtout à Alexandrie où le préfet Tiberius Julius Alexander, un apostat, neveu de Philon d'Alexandrie, donna la troupe contre ses anciens coreligionnaires qui réagissaient aux provocations des Grecs, faisant parmi les Juifs, dit Flavius Josèphe, 50.000 morts (BJ 488-489).

Ces quelques cas se situent déjà dans un contexte de guerre. Ils ne doivent pas faire oublier les nombreuses cités de tout le bassin méditerranéen, y compris Rome, où il ne se passa rien. Ils illustrent simplement la difficile coexistence de populations aux moeurs diverses, dans un contexte d'agitation politique. Quant aux autorités romaines, elles voient les Juifs comme un peuple séditieux qui menace la Pax Romana; les guerres menées contre eux relèvent des guerres coloniales.

Il faut souligner que malgré les deux révoltes de la Judée, les lois romaines protégeant les Juifs ne furent jamais abrogées et que le culte impérial ne leur fut jamais imposé. Les premières législations anti-juives commencent dans l'empire byzantin chrétien et sont motivées par des rivalités purement religieuses.

8 Cicéron dans le *Pro Flacco* défend le consul Flaccus qui avait confisqué les sommes envoyées par les Juifs de la province d'Asie.

9 Cf. JOSÈPHE, Flavius. *Antiquités juives* XIV, 228 à 240; Voir SAULNIER, Christiane. Lois romaines sur les Juifs selon JOSÈPHE, Flavius. *Revue Biblique*, 88, 1981, pp. 161-195.

10 Cf. JOSÈPHE *De Bello Judaico* II, 266. Quand ensuite les Césaréens massacrèrent les Juifs de leur cité en représailles les Juifs dévastèrent cinq cités de la Décapole et plusieurs autres localités (BJ II, 457-460). Les cités réagirent, mais certaines, comme Sidon, Apamée, Gersa, épargnèrent leurs Juifs (BJ 479). A part celle d'Alexandrie, les grandes communautés du bassin méditerranéen ne furent pas inquiétées.

L'image du Juif dans la littérature gréco-latine

Si pour les Juifs, Grecs et Romains rentrent dans la catégorie des idolâtres, pour ces derniers les Juifs appartiennent à la catégorie des Barbares orientaux, envers lesquels ils éprouvent, à des rares exceptions près, un sentiment général de supériorité. Il existe cependant, entre les Juifs et les autres Barbares, une différence notable qui met du temps à se préciser dans l'esprit des Grecs et des Romains: c'est qu'ils n'acceptent pas à bras ouverts tout l'hellénisme ou toute la romanité et gardent leur spécificité.

Un peuple de philosophes?

La première mention des Juifs apparaît au -IV^{ème} siècle dans un fragment du traité *Sur la piété* de Théophraste. Ils sont présentés comme un "peuple de philosophes" qui s'entretient de la divinité et, la nuit, contemple les étoiles¹¹. Il s'agit là d'une description du monothéisme, lequel pour les grecs, "ne relève pas de la pratique religieuse, polythéiste par définition, mais de la philosophie", comme le souligne très justement J. Mélèze¹². Un peu plus tard, le voyageur Mégasthène compare les Juifs aux brahmanes indiens, autres détenteurs d'une certaine sagesse barbare¹³. Au -III^{ème} siècle, le péripatéticien Cléarque de Soles fait descendre les Juifs des philosophes de l'Inde en s'appuyant sur un témoignage d'Aristote¹⁴. Vers le même temps, un certain Hermippe de Smyrne affirme que Pythagore a emprunté l'essentiel de sa doctrine aux Juifs¹⁵.

Dans tous ces fragments, les Juifs sont cités plutôt fugitivement par des auteurs Grecs qui, pour les besoins de leur démonstration, cultivent le thème de la sagesse orientale connue par ouï-dire. Il reste qu'ils les englobent parmi les détenteurs de cette sagesse.

Sans faire une place privilégiée aux Juifs, Epictète (X⁵⁰-130 e.c.) met sur le même plan Juifs, Syriens, Égyptiens et Romains, et affirme qu'ils

11 Cf. REINACH *Textes*, p. 7-8; STERN I n. 4, pp. 8-12.

12 *L'image du Juif dans la pensée grecque vers 300 avant notre ère dans Grèce and Rome in Eretz Israel*, Jérusalem, 1990, p. 107.

13 REINACH, p. 15; STERN I n. 14, pp. 45-46.

14 REINACH, pp. 10-12 STERN I, n. 15, pp. 49-50. Ce témoignage est reproduit par Diogène Laërce au XIII^{ème} siècle.

15 REINACH, pp. 39-40; STERN I, n. 25,26, pp. 95-96.

s'accordent tous pour tenter de parvenir à la sainteté, bien que les moyens préconisés diffèrent¹⁶.

Un mode de vie à part

L'absence d'images dans le culte juif retient l'attention de plusieurs auteurs à diverses époques. Varron (-116-27) qui identifie le Dieu des Juifs à Jupiter, donne en exemple la pureté de leur culte sans images qu'il croit correspondre à la vieille religion romaine¹⁷. Au XIII^e siècle c.e., Dion Cassius constate: "ces hommes se distinguent du reste de l'humanité par tout leur genre de vie, pour ainsi dire, mais particulièrement en ce qu'ils n'honorent aucun des autres dieux et n'en adorent qu'un seul avec une grande ferveur"¹⁸. Mais, deux siècles plus tôt, Pline l'Ancien voyait dans une telle attitude une impiété caractérisée: "gens contumelia numinum insignis"¹⁹.

La spécificité du mode de vie juif est signalée pour la première fois vers -300 par Hécatee d'Abdère²⁰. Tout en présentant de manière élogieuse l'oeuvre législatrice de Moïse, il note que celui-ci établit des coutumes entièrement différents de celles des autres nations, et qu'"en souvenir de l'exil de son peuple, il institua un mode de vie insociable et hostile aux étrangers".

Cette accusation en sourdine est reprise à partir du XI^e siècle par des auteurs latins qui choisissent souvent le mode de la satire. Sénèque ne comprend pas que l'on s'adonne "à la paresse" un jour sur sept et que, ce jour-là, on n'éteigne pas les lampes à huile qui dégagent de la fumée²¹. Perse concentre ses traits satiriques contre l'observance du sabbat (Saturae V 176-184). Martial croit qu'il s'agit d'un jeûne hebdomadaire (Epigrammata IV,4). Pétrone (fragment 37) se demande si les Juifs n'adorent pas le porc puisqu'ils refusent de manger la viande de cet animal²² et les poètes satiriques de la fin du siècle se rient de cette "clémence traditionnelle qui

16 STERN I, n. 253, pp. 542-543.

17 REINACH, p. ; STERN I, n. 72a-72d; STERN, *The Jews in Greek and Latin Literature*, p. 1125.

18 REINACH, pp. 182-183; STERN II, n. 406, pp. 349-350.

19 *Histoire Naturelle* XIII, 46 (STERN I, n. 214, p. 491).

20 REINACH, pp. 15-20; STERN I, n. 11-12, pp. 26-39.

21 STERN I, n. 186, p. 431.

22 Plutarque discute de la question de savoir si les Juifs s'abstiennent de manger du porc par respect ou par répulsion: *Quaestiones Conviviales* IV, 4, 4-6 (G69c-G72b) = STERN I, n. 258, pp. 550-552.

laisse les pourceaux mourir de vieillesse²³. La circoncision est un inépuisable sujet de grossières plaisanteries²⁴.

Le ton est nettement plus acerbe chez Tacite qui leur reproche de "manger à part, dormir à part" et chercher à se distinguer en tout des autres hommes (Histoires V). Quintilien a une phrase sur "la nation pernicieuse aux autres"²⁵. Au tournant du III^{ème} siècle encore, Philostrate, reconstituant le dialogue du philosophe Apollonios de Tyane avec Vespasien, lui fait dire qu'il eût mieux valu ne pas conquérir ce peuple fait "d'hommes qui ont imaginé une vie insociable, qui ne partagent avec ses semblables ni la table ni les libations, ni les prières, ni les sacrifices"²⁶.

De même, l'accusation de haine du genre humain est lancée contre les Chrétiens puisqu'ils refusent, en raison de leurs convictions, de partager les coutumes et cérémonies des autres sujets de l'empire.

Réaction au prosélytisme

Quand, au premier siècle, commence à s'exprimer l'agacement des Romains ou leur dérision, le judaïsme est en pleine expansion. Comme le signale un siècle plus tard Dion Cassius, la dénomination de "Ioudaios" n'est pas limitée à un peuple, on l'étend à tous les hommes, même d'ethnie différente, qui suivent les lois des Juifs. Cette espèce se rencontre même parmi les Romains; bien des fois réprimés, ils ont toujours repris des forces et ont fini par conquérir le droit de pratiquer librement leurs usages (ibid.).

La plupart des réactions enregistrées ci-dessus proviennent donc en fait de l'irritation de vieux Romains face aux progrès qu'enregistraient les pratiques juives dans Rome même²⁷. La conversion se faisait souvent sur deux générations, comme l'indique Juvénal (Satires XIV): le père s'était contenté d'observer le sabbat et les lois alimentaires puis il avait fait circoncire son fils. Celui-ci, "élevé dans le mépris des lois romaines n'apprend, n'observe, ne révère que la loi judaïque, tout ce que Moïse a transmis à ses adeptes dans un volume mystérieux" (vers 100-103). La fierté romaine s'accommode mal de voir des Romains suivre les coutumes

23 JUVÉNAL, *Satires* VI, 160.

24 MARTIAL, *Épigrammata* VII, 30,35,55,82; XI, 94; Horace, *Sermones*, I,9,60-78.

25 *Institutio Oratorio* III,7,21.

26 REINACH, p. 176; STERN II, n. 403, pp. 340-341.

27 Cf. HORACE, *Sermones* I,4,139-143. Plutarque, dans son traité *Sur la Superstition* (3, p. 166 A) mentionne également le sabbat du nombre des coutumes étrangères adoptées par les Grecs (STERN I, n. 255, p. 549).

d'immigrés, de descendants d'affranchis traités avec mépris, dont on raille la pauvreté²⁸; ce sont des mendiants qui disent la bonne aventure pour quelque menue monnaie, des vagabonds qui campent dans le bosquet de la nymphe Egéïre²⁹. "Les vaincus imposent leurs lois aux vainqueurs", gronde Sénèque³⁰.

Ils sont tout naturellement l'objet d'une certaine xénophobie, à l'égal d'ailleurs des Égyptiens, des Syriens et d'autres orientaux qui affluent à Rome. Sous Tibère, les cultes égyptiens avaient été interdits et les Juifs avaient été chassés (en l'an X19) de Rome où ils revinrent d'ailleurs assez rapidement. Dès le règne de Claude, se sont plutôt les chrétiens qui cristallisent l'animosité; cet empereur, nous dit Suétone, "chassa les Juifs qui se soulevaient sans cesse à l'instigation d'un certain Chrestos". Sous Néron, la persécution s'intensifia contre eux. Par suite, malgré les soulèvements locaux en Judée, c'est l'expansion du christianisme qui posa de problèmes aux autorités romaines. Dans l'empire byzantin, le dernier empereur païen, Julien dit "l'apostat", philosophe et chantre de l'hellénisme contre le christianisme, exprime sa préférence pour le judaïsme détenteur d'une longue tradition, face à une religion trop nouvelle encore pour prétendre à la légitimité.

Les cas alexandrin

Dans le monde gréco-romain, Alexandrie constitue un cas à part. Les dissensions inter-ethniques qui s'y étaient développées sous les derniers Ptolémées finirent par aboutir, comme on l'a vu, à des explosions populaires contre la minorité juive et finalement à l'anéantissement de celle-ci sous le règne de Trajan (entre X115 et X117).

La haine entre les Juifs et les Égyptiens repose sur de très vieilles rivalités politiques et religieuses. L'Exode s'en fait l'écho du côté juif et, du côté égyptien, un prêtre du nom Manéthon, écrivant en grec au -III^{ème} siècle, dont Flavius Josèphe a préservé quelques extraits dans le *Contre Apion*. Manéthon accuse les Hébreux de n'être à l'origine rien d'autre qu'un ramassis d'infirmités et de lépreux égyptiens menés par un ancien prêtre d'Héliopolis du nom d'Osarseph qui prit le nom de Moïse et leur donna une constitution en contradiction absolue avec les coutumes locales. Plutôt qu'une forme de racisme, cette accusation nous paraît être un type de

28 JUVÉNAL, *Satires* VI, 547.

29 *Ibid.* III, 12-14.

30 STERN I, n. 186, p. 431: *Victi victoribus leges dederunt.*

calomnie banal extrêmement répandu dans l'Orient ancien. Quiconque veut rabaisser un ennemi héréditaire lui attribue des origines infamantes. La Bible elle-même en donne maint exemples: les Cananéens sont les descendants de Cham, le moins estimable des fils de Noé, les Moabites et les Ammonites sont nés d'un inceste et Ismaël est le fils d'une servante.

La particularité d'Alexandrie, c'est qu'au début du XI^e siècle quand les relations entre Juifs et Grecs ou Égyptiens hellénisés d'Alexandrie s'envenimèrent notamment à propos du droit de cité réclamé par les Juifs, la fable des "impurs" fut reprise par divers polémistes comme Lysimaque, Chérémon et Apion afin de leur refuser ce droit.

Deux légendes calomnieuses, nées probablement en Syrie³¹ après la profanation du temple par Antiochus Epiphane en -167 ou peu après la prise de Jérusalem par Pompée en -63, vinrent se greffer là-dessus. L'interdiction faite aux étrangers de pénétrer dans le Temple était sans doute à l'origine de toutes sortes de fantasmes sur ce qui pouvait bien s'y trouver. Si les historiens confirmèrent que Pompée ne vit aucune statue dans le Saint des Saints, l'imagination populaire ne se contenta pas de cette affirmation. Selon les rumeurs rapportées par Apion, on y aurait retrouvé une tête d'âne ou encore un captif grec engraisé en vue d'un sacrifice. La seconde fable, bien plus pernicieuse, constitue la première accusation de crime rituel contre les Juifs: utilisée ensuite par les païens contre les chrétiens, elle devait être retournée par ceux-ci contre les Juifs à partir du Moyen Âge.

C'est aux auteurs alexandrins que pense S.W. Baron en écrivant "qu'il n'est pas une note de la cacophonie médiévale ou moderne qui ne soit perceptible dans le chœur de écrivains anciens". De fait, à l'irritation causée par le particularisme religieux des Juifs ou par leur prosélytisme, la cacophonie alexandrine ajoute la notion d'origines impures qui évoque le racisme et celle de crime rituel qui développe la haine populaire et l'autorise à tous les débordements. Le sort ultime de la communauté d'Alexandrie devait montrer que la calomnie peut tuer, surtout lorsqu'elle concerne une minorité que le pouvoir central a des raisons de ne plus défendre. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'en X115, ce furent les Juifs qui, pour des raisons encore mal élucidées, prirent l'initiative de se soulever.

Certes, il y a ça et là dans les écrits grecs ou latins des passages hostiles au judaïsme car il était clair qu'aucun compromis ne pouvait intervenir entre lui et le polythéisme ambiant; symétriquement, il existe une longue tradition biblique de dérision des idoles.

31 Selon Josèphe (*Contre Apion* II, 79), Apion prend ces fables chez deux Syriens, Posidonios d'Apamée (-135-51) et apollonios Molon (I^{er} siècle).

Alexandrie est la seule cité où se développe une littérature anti-juive dont le point culminant paraît se situer au début du XI^e siècle lorsque les Juifs réclament un droit de cité qui leur est contesté: de religieux, le conflit est devenu politique et social. L'historien Tacite importa à Rome les calomnies alexandrines résumées au livre V de ses Histoires, au lendemain du premier soulèvement de la Judée, donc dans un contexte politique précis; cependant, ces calomnies n'eurent pas d'autre postérité dans la littérature latine. Les Juifs ne constituaient pas une préoccupation centrale dans l'empire païen. En revanche, ils le devinrent dans l'empire chrétien où la haine théologique les diabolisa et produisit une floraison de traités *Adversus Judaeos* qui accompagnèrent les premières persécutions légales. "L'anti-judaïsme ne devient réellement redoutable qu'avec le développement et le succès du christianisme. L'irréversible est accompli au sein du Nouveau Testament lui-même (...) De telles formules (...) creusées, approfondies, systématisées par des siècles de méditation théologiques, scelleront le destin des Juifs dans le monde chrétien"³².

Bibliographie

- CHEVALIER, Y. *L'Antisémitisme*. Paris: Cerf, 1988.
- GAGER, J.G. *The Origins of Antisemitism. Attitudes toward Judaism in Pagan and Christian Antiquity*. New York/Oxford: Oxford University Press, 1983.
- HADAS-LEBEL, M. *Jérusalem contre Rome*. Paris: Cerf, 1990.
- MELEZE, J. *Les Juifs d'Égypte de Ramses II à Hadrien*. Paris: Errance, 1991.
- NIKIPROWETZKY, V. *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain. Mélanges à la mémoire de Marcel Prévost*. Lille: Presses Universitaires, 1979.
- REINACH, Th. *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*. Paris, 1895.
- RUETHER, P. *Faith and Fratricide. The Theological Roots of Antisemitism*. New York, 1983.
- SEVENSTER, N. *The Roots of Pagan Antisemitism in the Ancient World*. 1975.
- STERN, M. *Greek and Latin Authors on Jews and Judaism*, vol. I. 1974.
- STERN, M. *The Jews in Greek and Latin Literature IN: Compendia rerum Judaicarum ad Novum Testamentum*, vol. II. Assen, 1976, págs. 1101-1109.

ABSTRACT: Did antisemitism exist in a pagan society before being developed in the heart of Christianity? The Jews, whose monotheism isolated them from the environment, constituted a minority

32 NIKIPROWETZKY, *op. cit.*, introduction.

HADAS-LEBEL, Mireille. Juifs et païens dans le monde gréco-romain.

frequently threatened amongst the pagans; however, – and despite their rebellions against Rome – their right to worship was granted by Roman laws until the beginning of the Christian empire. The image of the Jew illustrated in Greco-Roman literature since the third century is far from being negative. During the first century, it is necessary to distinguish the exasperation of the traditional Romans toward the Jewish proselytism from the libel of the Alexandrians which aroused from the ambition of the Jews in obtaining citizenship. Despite the religious conflict, there wasn't the obsession later created by the theological hate.

KEY WORDS: Greco-Roman Antiquity, Judaism, racism, antisemitism, religion.